

PV N° 53 DE LA REUNION DU BUREAU

DU 23.03.2025 A 12 H

Etaient présents :

- Argane Tahri Souad
- Bennani Yacine
- Blanca Bennani Patricia
- Ouedrhiri Raihani Sakina
- Raihani Najib

Était absente excusée

- Kabbaj Khairouni Naïma

Ordre du jour :

- Etat de recouvrement des cotisations.
- Actions réalisées de 08.2024 à 03.2025 / Actions à réaliser à fin 06.2025
- Nouveaux jeux d'enfants à acheter
- Règlement de l'utilisation de l'espace Padel
- Divers

Etat de recouvrement des cotisations

De **2019 à 2024**, le taux moyen de recouvrement des cotisations s'est établi à **94,05 %**, témoignant de l'engagement massif des résidents à préserver et à améliorer leur cadre de vie.

Pour **l'année 2025**, seulement **deux mois** après le lancement de l'appel de fonds, **57,27 %** des résidents ont déjà réglé leurs cotisations.

Le Bureau réitère son appel à l'ensemble des membres de notre association afin qu'ils contribuent à l'effort collectif pour renforcer nos réalisations et pérenniser nos projets.

Actions réalisées de 08.2024 à 03.2025 / Actions à réaliser à fin 06.2025

Actions réalisées entre 08.2024 et 03.2025	Actions à réaliser à fin 06.2025
-Aménagement d'un nouvel espace vert allée des palmiers à côté de la porte n° 2. -Aménagement d'un nouvel espace vert à côté du jardin du golf n° 2.	-Eclairage des terrains de tennis, mini foot et basket. -Peinture des terrains de sport : mini foot, tennis et basket-ball. -Achat de nouveaux jeux pour enfants

-Aménagement en espace vert du passage entre les villas 149 et 150 -Aménagement de deux nouveaux espaces verts au sein du Club du Hameau -Elagage des palmiers et des cocos. -Elagage des 66 mûriers -Achat de 40 pots pour les fleurs et les plantes -Taille des 64 arbres ficus en boules. -Plantation de couvre-sol dans deux larges espaces en friche. -Plantation de 600 plantes le long du mur de clôture sur 750 m devant servir de brise-vue. -Pose de conduites d'eau dans l'espace vert allée des palmiers. -Installation du système de « goutte à goutte » le long du mur de clôture sur 750 m. -Mise à niveau du système de vidéo surveillance et installation de 3 nouvelles caméras portant leur total à 26. -Signature avec un technicien d'un contrat de maintenance de la vidéosurveillance. -Rénovation de 550 m² de trottoirs. -Construction d'un chalet de 27 m² au sein du Club du Hameau. -Construction d'une cabane en bois de 5 m² pour stocker les produits devant servir à animer les ateliers créatifs pour les enfants. -Réparation des grillages des terrains de mini foot, tennis et Basket-ball. -Construction d'un mur d'entraînement du tennis. -Achat de nouveaux poteaux et filet pour le terrain de tennis. -Construction d'un terrain de Padel. -Rénovation et pose du gazon artificiel pour le terrain de mini foot. -Achat de tenues de travail, de chaussures de sécurité et de bottes pour les 4 jardiniers et les 2 agents techniques.	-Aménagement d'un espace pour les ateliers créatifs pour les enfants. -Construction d'une deuxième toilette au sein du Clun du Hameau -Peinture des trottoirs, des murets des villas et des dos d'âne. -Peinture des deux ponts. -Achat et pose de nouveaux coffrets d'eau. -Pose de brise vue en roseau e long du mur de clôture. -Extension de 15 abris poubelles. -Achat de 30 poubelles 240 L. -Achat de 15 poubelles suspendues. -Achat d'un triporteur électrique.
---	---

Nouveaux jeux d'enfants à acheter

Afin d'enrichir l'offre de divertissement pour les enfants, et après plusieurs échanges, le Bureau a pris la décision d'acquérir de nouveaux jeux, qui seront installés dans la petite forêt située au sein du Club du Hameau. Cette initiative nécessitera un budget de 100.000 dh.

Règlement de l'utilisation de l'espace Padel

La construction du terrain de Padel est désormais terminée, et il est entièrement opérationnel pour accueillir les passionnés de ce sport.

Afin d'organiser l'utilisation de cet espace dans les meilleures conditions possibles, le Bureau a adopté un règlement qui sera communiqué sans tarder aux résidents.

Voici les points essentiels à retenir :

1-Au cours du mois d'avril : les résidents à jour de leurs cotisations, pourront réserver leurs créneaux d'utilisation du terrain auprès du superviseur, Abdelghani, sans paiement de frais.

2-Au cours du mois de mai : les réservations, toujours gratuites, se feront via une application dont les détails seront communiqués aux résidents.

Afin de garantir aux résidents un accès à l'application, le Bureau les invite à lui transmettre les informations suivantes pour chaque membre de leur foyer susceptible de l'utiliser : Nom et prénom ; N° du téléphone ; Adresse e-mail.

3-A partir du mois de juin : les réservations s'effectueront exclusivement via l'application, avec paiement des frais prévus dans le règlement.

Enfin, il est important de noter que ce règlement sera soumis à la prochaine assemblée générale pour adoption définitive.

Divers

-Prime aux agents :

Après délibération, le Bureau a décidé d'attribuer à nos 23 agents une prime à l'occasion de l'Aid El-Fitre d'un montant total de 7.850 dh répartis en fonction des mérites de chacun.

-Terrain à acquérir auprès de CAPRI :

Une correspondance a récemment été envoyée à CAPRI afin de solliciter son accord pour la cession à notre association d'un terrain de 207 m² situé au sein du Club du Hameau.

Cette acquisition, si elle parvient à se concrétiser, nous offrira l'opportunité de construire les infrastructures nécessaires au développement de notre Résidence.

Dans l'attente d'une réponse des instances décisionnelles de CAPRI, qui devrait normalement intervenir en mai 2025, nous invitons les résidents, dans la mesure de leurs possibilités, à mobiliser leurs réseaux pour favoriser la réussite de cette démarche.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la réunion a été levée à 14 H 45.

Najib Raihani
Président